



ESRP BEAUVOIR

Technicien de Laboratoire (TL)

Taux de réussite aux examens
2020 : 90 %



Conditions d'accès

- Aux personnes en situation de handicap bénéficiant d'une RQTH et d'une notification de la MDPH
- Aux personnes ayant un statut de droit commun après étude de leur situation

Durée totale de la formation

6 mois de préparatoire, soit 720 heures

18 mois, soit 2 300 heures dont 700 heures de période d'application en entreprise

Soit 32 heures par semaine en période de formation et 35 heures par semaine en période entreprise

Nombre de places

17 stagiaires par session

Pré requis

Niveau fin de 3ème

Présentation du métier

Le technicien de laboratoire procède à des analyses et des contrôles selon divers procédés : chimiques, physiques, biochimiques, biologiques et microbiologiques depuis le prélèvement d'échantillon jusqu'à l'interprétation des résultats. Il intervient sur des produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, ainsi que sur des échantillons d'environnement : eau, sol, air, boues, déchets. Il utilise des équipements simples ou complexes, manuels ou automatisés ; il les entretient, les nettoie et les contrôle. Il prévoit les quantités des produits, des réactifs et des consommables qu'il utilise et les commande si besoin.

Il peut participer à la mise au point de mode opératoire mais en général applique un protocole bien défini rédigé en français ou en anglais. Il assure la traçabilité des manipulations effectuées.

Le technicien de laboratoire prélève un échantillon d'origine biologique ou biochimique, le conditionne et le stocke. Il prépare à des essais (préparation de réactifs, milieux de culture). Il procède à des essais (mesures, analyses) de base en chimie, biochimie et microbiologie. Il collecte et présente les résultats des essais à partir des données brutes. Il procède à des essais spécialisés en biologie cellulaire, moléculaire, végétale et en immunologie.

Intitulés des postes

Technicien d'analyses ou de contrôle qualité - Technicien ou adjoint de recherche et développement - Technicien ou aide technique dans l'enseignement.

Aspects fonctionnels et médicaux

Les différents aspects énumérés ci-dessous font l'objet d'un repérage fonctionnel individualisé et des possibles adaptations de poste pour un bon suivi de la formation et une insertion professionnelle durable dans le métier de technicien de laboratoire :

- Capacité de station debout sans cannes ni fauteuil mécanique
- Fonctionnalité des membres supérieurs compatible avec les gestes techniques d'un travail de laboratoire
- Acuité visuelle correcte, avec correction, pour vision de près et de loin
- Epilepsie stabilisée
- Etat psychique sans altération dans la durée, de la concentration, de la mémorisation et de la capacité de raisonnement.

Objectif général

Tenir un poste d'adjoint technique ou de technicien de laboratoire.

Objectifs Opérationnels

Le technicien doit savoir :

- Prélever, conditionner et stocker un échantillon
- Procéder à des essais en microbiologie sur un échantillon
- Procéder à des essais en chimie et biochimie sur un échantillon
- Procéder à des essais spécialisés en biologie végétale, cellulaire et moléculaire et en immunologie

Méthodes pédagogiques

Un plan d'accompagnement signé par le stagiaire les tuteurs formateurs et le MPS (Médico psycho social) permettra d'individualiser et d'aménager tout au long de la formation ce parcours.

Apports théoriques	Mises en situation	Travaux dirigés
Visites de laboratoires	Recherche sur multimédia	Conseil en image de soi

Evaluations

Evaluation formative : 4 Evaluations en Cours de Formation (à chaque fin d'activité)

Evaluation sommative : tout au long de la formation, après chaque séquence ou séance.

Moyens pédagogiques

Un laboratoire de biologie, un laboratoire de chimie, équipés des matériels nécessaires, Un laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire dans un institut extérieur, une salle de cours commune, un poste informatique par stagiaire

Intervenants

Équipe pédagogique (3 formateurs) ; intervenants extérieurs ; équipe médico-psycho- sociale

Concepteur/diffuseur

Ingénieur AFPA : Titre professionnel inscrit au RNCP

Équipe pédagogique de la formation TL de l'ESRP Beauvoir

Blocs de compétences

N° et intitulé du bloc

RNCP35310BC01

Prélever, conditionner et stocker un échantillon

RNCP35310BC02

Procéder à des essais en microbiologie sur un échantillon

RNCP35310BC03

Procéder à des essais en chimie et biochimie sur un échantillon

RNCP35310BC05

Procéder à des essais spécialisés en biologie végétale, cellulaire et moléculaire et en immunologie (Certificat complémentaire de spécialisation)

Liste de compétences

Prélever et conditionner des échantillons d'origines diverses

Stocker des échantillons d'origines diverses

Préparer à des essais en microbiologie
Identifier des micro-organismes dans un échantillon

Rechercher ou dénombrer des micro-organismes dans un échantillon
Produire des micro-organismes utilisés en biotechnologies

Préparer à des essais en chimie et biochimie

Quantifier une substance par des méthodes volumétriques

Caractériser ou quantifier une substance par spectrophotométrie d'absorption UV-visible

Séparer ou purifier les constituants d'un échantillon par des méthodes physico-chimiques

Déterminer les constantes physico-chimiques d'une substance

Réaliser des dosages enzymatiques

Certificat complémentaire de spécialisation (CCS) :

Analyser par expérimentation l'anatomie et la physiologie des végétaux

Mettre en œuvre des outils de biologie moléculaire

Appliquer des techniques d'immunologie directes et indirectes

Mettre en culture et entretenir des cellules animales

Type d'emplois accessibles

Technicien d'analyses ou de contrôle qualité

Technicien ou adjoint de recherche et développement

Technicien ou aide technique dans l'enseignement (préparateur de travaux pratiques)

Référence fiches métier

Codes ROME : H1210, Intervention techniques en étude, recherche et développement - H1503, Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Personnes à contacter

Monique MINSAT, assistante de formation

Téléphone : 01 60 79 51 38

Mail : monique.minsat@ugecam.assurance-maladie.fr

Christelle VILLANNEAU, formatrice référente de la formation

Téléphone : 01 60 79 51 43

Mail : christelle.villanneau@ugecam.assurance-maladie.fr

Chrystèle SANCHEZ, psychologue référente handicap

Téléphone : 01 60 79 51 47

Mail : chrystele.sanchez@ugecam.assurance-maladie.fr

Entrées

Janvier : Section préparatoire ; Juillet : section qualifiante

Délai d'entrée : Nous consulter

Tarifs de la formation

Le coût de votre formation pourra être pris en charge selon votre situation, ou à vos frais dans la limite de 100 € par mois.